

Image not found or type unknown



Retraite et convention franco-israelienne

Par **moshe**, le **15/01/2008** à **20:19**

J'ai la double nationalite francaise et israelienne; j'ai travaille en France puis en Israel. Selon la convention qui lie les 2 pays, les trimestres cotises pour la retraite en Israel s'ajoutent a ceux de la Securite Sociale en France.
Je n'arrive pas tres bien a saisir comment.
Si les x trimestres cotises en France donnent droit a une retraite X (francaise) et les y trimestres cotises en Israel, a une retraite Y(israelienne) a quoi sert la convention?
Merci de m'eclairer